

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 8

**Résolutions adoptées à la 0076^e séance
Tenue 21 mai 2013**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 juin 2013

E-0076-4.1 AUTORISATION DE SIGNATURES – EMPRUNTS BANCAIRES

Le comité exécutif :

1. Autorise le directeur général des services financiers ou le directeur de la division trésorerie et gestion des risques à négocier de temps à autre auprès d'institutions financières canadiennes pour des emprunts aux fins de financement temporaire des mouvements de trésorerie (i) dont l'échéance est inférieure à 365 jours, (ii) dont la valeur cumulative globale demeure en tout temps inférieure à 512 millions de dollars et (iii) dont le taux d'intérêt n'excède pas le taux des acceptations bancaires apparaissant à la page Reuters à la date de l'emprunt, majoré de 0,3 %;
2. Autorise les personnes suivantes :
 - M. **Alexandre Chabot**, secrétaire général
 - M. **Éric Filteau**, vice-recteur aux finances et aux infrastructures;
 - M. **Matthew Nowakowski**, directeur général des services financiers;
 - M. **Alain Sauvageau**, directeur de la division trésorerie et gestion des risquesà signer les documents relatifs aux emprunts qui seront contractés en vertu de la présente résolution étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents;
3. Autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-0076-4.2 FONDS DE DÉPANNAGE - MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE SIGNATURES POUR LES CHÈQUES, LES DOCUMENTS BANCAIRES TIRÉS, SOUSCRITS OU AUTREMENT RECONNUS

Le Comité exécutif :

1. Autorise les personnes suivantes :
 - M. **Jean-Louis Richer**, directeur général des services aux étudiants
 - Mme **Sylviane Latour**, directrice des ressources socio-économiques
 - M. **Wilner Élie**, responsable du bureau de l'aide financière
 - Mme **Isabelle Dalceggio**, conseillère au Bureau de l'aide financière
 - M. **Michel Bilodeau**, conseiller au Bureau de l'aide financière

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 8

**Résolutions adoptées à la 0076^e séance
Tenue 21 mai 2013**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 juin 2013

- M. **Bruno Viens**, directeur Accueil et intégration
 - Mme **Valérie Mercier**, responsable Bureau des étudiants internationaux
 - Mme **Natacha Louis-Charles**, conseillère Bureau des étudiants internationaux
- à signer tous chèques, documents bancaires tirés, souscrits ou autrement reconnus pour et au nom du Fonds de dépannage pour les étudiants de l'Université de Montréal étant entendu qu'au moins deux de ces personnes devront signer lesdits documents;
2. Autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures ou le secrétaire général à attester, signer et produire tout formulaire ou document bancaire relatif aux objets de la présente résolution, et requis par toute institution bancaire avec laquelle l'Université fait affaire.

E-0076-4.3 ENTENTE POUR INSTALLATION D'ANTENNES DE COMMUNICATION SANS FIL. - PAVILLON ROGER-GAUDRY

Le Comité exécutif de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'université une entente de location d'espaces au pavillon Roger-Gaudry pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de communication sans fil avec **Telus Mobilité** pour une durée initiale de cinq ans avec trois options de renouvellement de cinq ans chacune. L'entente sera signée après qu'elle aura été visée par les affaires juridiques. Le loyer annuel sera de deux mille dollars (2 000 \$) par année.

E-0076-4.4 ENTENTE POUR INSTALLATION D'ANTENNES DE COMMUNICATION SANS FIL. - ST-HYACINTHE

Le Comité exécutif de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université une entente de location d'espaces pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de communication sans fil avec **Telus Mobilité** pour une durée initiale de cinq ans avec trois options de renouvellement de cinq ans chacune. L'entente sera signée après qu'elle aura été visée par les affaires juridiques. Le loyer annuel sera de mille dollars (1 000 \$).

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 8

**Résolutions adoptées à la 0076^e séance
Tenue 21 mai 2013**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 juin 2013

E-0076-4.5 PROJET OUTREMONT - AUTORISATION DE SIGNATURE POUR UNE ENTENTE DE SERVICE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET INFRASTRUCTURE QUÉBEC

Le Comité exécutif de l'Université autorise M. Éric Filteau, vice-recteur aux finances et aux infrastructures et M. Alexandre Chabot, secrétaire général, à signer pour et au nom de l'Université, l'entente de service avec **Infrastructure Québec** après que celle-ci aura été visée par la division des affaires juridiques.

E-0076-4.6 CONTRAT DE VENTE D'UN LOGICIEL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL À TERMINOTIX

Le Comité exécutif :

- Approuve la vente du logiciel Aladin par l'Université de Montréal à Terminotix inc.;
- Autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, monsieur Alexandre Chabot, à signer l'entente après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

E-0076-4.7 CONTRAT DE LICENCE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, L'HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT ET AMORCHEM HOLDING INC., AUQUEL INTERVIENT IRICOR, POUR LA TECHNOLOGIE MIHA

Le Comité exécutif :

- Approuve le License Agreement à intervenir entre l'Université de Montréal, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et AmorChem Holding Inc relativement à une licence commerciale sur le brevet US 61/683,361, auquel intervient IRICoR;
- Autorise la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, Mme Geneviève Tanguay, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à le signer après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 8

**Résolutions adoptées à la 0076^e séance
Tenue 21 mai 2013**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 juin 2013

E-0076-4.8 RÈGLEMENT SUR LES AUTORISATIONS DE CONCLURE ET DE SIGNER AU NOM DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL DES DOCUMENTS DE LA NATURE D'UN CONTRAT (10.6)

E-0076-4.8.1 MODIFICATION DE SOUS-DÉLÉGATION DE SIGNATURE PRÉVUE AUX CHAPITRES 16 (CONTRATS DE SERVICE) ET 18 (RECHERCHE)

E-0076-4.8.1.1 SOUS-DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES – DIRECTEUR/DIRECTRICE – CONTRATS ET PARTENARIATS (DOCUMENT 2013-A0016/0076^F/532)

Le Comité exécutif autorise la vice-rectrice responsable de la recherche à sous-déléguer certains de ses pouvoirs au directeur/directrice – contrats et partenariats de la façon suivante et de modifier les tableaux annexés au Règlement à cet effet :

- 1- les pouvoirs sous-délégués au directeur général du BRDV en vertu de l'article 16.3.1a) de l'annexe B du Règlement seront aussi sous-délégués au directeur/directrice – contrats et partenariats;
- 2- les pouvoirs sous-délégués au directeur général du BRDV en vertu des sections 7.2, 7.3, 7.7, 7.8, 7.9, 7.10, 7.13, 7.14, 7.15, 7.17, 7.19 et 7.20 de l'annexe B du Règlement seront aussi sous-délégués au directeur/directrice – contrats et partenariats;

le tout conformément aux tableaux joints au Règlement 10.6 (document 2013-A0016/0076e/541), en respectant les limites monétaires qui y sont fixées.

E-0076-4.8.1.2 SOUS-DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES – DIRECTEUR/DIRECTRICE – SUBVENTIONS ET COMMUNICATION (DOCUMENT 2013-A0016/0076^F/533)

Le Comité exécutif le Comité exécutif autorise la vice-rectrice responsable de la recherche à sous-déléguer certains de ses pouvoirs au directeur/directrice – subventions et communication de la façon suivante et de modifier les tableaux annexés au Règlement à cet effet :

- les pouvoirs sous-délégués au directeur général du BRDV en vertu des sections 6.1, 6.3 et 6.4 de l'Annexe B du Règlement seront aussi sous-délégués au directeur/directrice – subventions et communication.

le tout conformément aux tableaux joints au Règlement 10.6 (document 2013-A0016/0076e/541), en respectant les limites monétaires qui y sont fixées.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 8

Résolutions adoptées à la 0076^e séance
Tenue 21 mai 2013

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 juin 2013

E-0076-4.9 ENTENTE DE COLLABORATION ENTRE MONERIS SERVICES CORPORATION, ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BOURSES DE RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE (BMP INNOVATION)

Le Comité exécutif :

- Approuve la conclusion du *Collaboration Agreement FRQNT-NSERC Joint Program Industrial Innovation Scholarships* (BMP Innovation) avec Moneris Services Corporation et École Polytechnique, auquel intervient la doctorante Mme **Ines Methlouthi**;
- Autorise la vice-rectrice adjointe à la recherche – opérations et concertation, Mme **Dominique Bérubé**, et la vice-doyenne, secteur des sciences fondamentales et appliquées et secteur de la santé, de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, Mme **Julie Gosselin**, à signer le Contrat après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-0076-4.10 APPEL DE PROPOSITIONS ET NÉGOCIATIONS MENANT À LA CONCLUSION D'UN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT POUR BOISSONS EMBALLÉES ET EN FONTAINE NON ALCOOLISÉES

Le Comité exécutif de l'Université autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures M. Éric Filteau et le secrétaire général M. Alexandre Chabot à signer pour et au nom de l'Université les documents nécessaires permettant la conclusion d'une nouvelle entente d'exclusivité d'une durée de 3 ans pour l'approvisionnement de boissons non alcoolisées emballées et en fontaine.

E-0076-4.11 MODIFICATION À LA POLITIQUE CONCERNANT LES FRAIS RELATIFS À L'AMÉLIORATION DES SERVICES : TECHNOLOGIQUES ET INFORMATIQUES, DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE - 20.16

Le Comité exécutif autorise la modification de l'article 1 de la politique 20.16 pour lire comme suit (modifications soulignées) :

Les Frais relatifs à l'amélioration des services technologiques et informatiques, des collections des bibliothèques et de la qualité de la vie étudiante (ci-après les « Frais ») sont établis afin de promouvoir et financer des projets visant à améliorer les services technologiques et informatiques, les collections des bibliothèques et la qualité de la vie étudiante à l'Université de Montréal. Les Frais sont facturés sous forme de cotisations automatiques non obligatoires et sont fixés à 6 \$/crédit jusqu'à

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 8

Résolutions adoptées à la 0076^e séance
Tenue 21 mai 2013

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 juin 2013

concurrence de 15 crédits par trimestre. Ils peuvent faire l'objet d'un désistement par le moyen d'un mécanisme de retrait en ligne par le biais du centre étudiant jusqu'à la date d'échéance de la facture, indiquée pour chaque trimestre à l'article 5 du Règlement 20.1. Tout étudiant inscrit moins que 30 jours avant la date d'échéance bénéficie d'une période de désistement de 30 jours suivant la date d'inscription, cependant tout désistement effectué après la date d'échéance des factures doit se faire en se présentant au bureau des droits de scolarité.

E-0076-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2013-A0016/0076^e/523 et annexe** déposés aux archives.

E-0076-5.2 FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION - NOMINATION DE SECRÉTAIRE DE FACULTÉ ET VICE-DOYEN AU DÉVELOPPEMENT

Le Comité exécutif nomme M. **Marc-André Deniger**, professeur titulaire au Département d'administration et de fondements de l'éducation, **secrétaire de faculté et vice-doyen au développement de la Faculté des sciences de l'éducation**, à compter du 1^{er} juin 2013 pour un mandat se terminant au plus tard le 31 mai 2016.

E-0076-5.4 CHAIRE DU NOTARIAT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - NOMINATION DU TITULAIRE

Le Comité exécutif nomme Mme **Brigitte Lefebvre**, professeure titulaire à la Faculté de droit, en tant que titulaire de la **Chaire du notariat de l'Université de Montréal**, et ce, pour un quatrième mandat de trois (3) ans débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016.

E-0076-5.5 COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE – NOMINATIONS

Le Comité exécutif approuve les nominations suivantes :

Au Comité universitaire d'éthique de la recherche

M. **Robert Ganache**, à titre de *président*, pour un premier mandat débutant le 1^{er} mai 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 8

Résolutions adoptées à la 0076^e séance
Tenue 21 mai 2013

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 juin 2013

Au Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences

Mme **Marie-Pierre Bousquet**, pour un **deuxième** mandat à titre de *membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité* et pour un **premier** mandat à titre de *vice-présidente*, les deux mandats débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

Mme **Ryoa Chung**, à titre de *membre versée en éthique*, pour un quatrième mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

M. **Peter Dietsch**, à titre de *membre versé en éthique*, pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

M. **Patrice Deslauriers**, à titre de *membre ayant une expertise dans le domaine juridique approprié aux projets évalués*, pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

M. **Jean Leclair**, à titre de *membre ayant une expertise dans le domaine juridique approprié aux projets évalués*, pour un troisième mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

Mme **Michèle Cabaret**, à titre de *représentante étudiant préférablement inscrite aux études supérieures*, pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

M. **Claude Comtois**, à titre de *membre ayant une vaste connaissance des méthodes ou des domaines de recherche couverts par le comité*, pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2014;

M. **Yves Jalbert**, à titre de *personne non affiliée à l'Université mais provenant de la collectivité qu'elle dessert*, pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2012 et se terminant le 31 mai 2015.

E-0076-5.6 CONSEIL DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (CONFEP) –
NOMINATION D'UN MEMBRE

Le Comité exécutif nomme, à titre de *membre au Conseil de la Faculté de l'éducation permanente (CONFEP)*, en vertu de l'**article 29,03A, paragraphe d)** des statuts, M. **Daniel Lajeunesse**, vice-doyen à la Faculté de médecine, pour un mandat d'une durée de trois ans, débutant le 1^{er} juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 8 de 8

**Résolutions adoptées à la 0076^e séance
Tenue 21 mai 2013**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 18 juin 2013

E-0076-5.8 MISE À JOUR DU RÈGLEMENT SUR LES BIBLIOTHÈQUES – 40.19

Le Comité exécutif approuve la nouvelle version du **Règlement sur les bibliothèques 40.19**, selon les dispositions du document déposé **2013-A0016/0076^e/536 et annexe** au présent dossier en remplacement du Règlement sur les bibliothèques modifié le 24 juillet 2012.

E-0076-5.9 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux dates mentionnées et au document **2013-A0016/0076^e/537** (série 537 à 537.31) déposé aux archives de l'Université.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot